

**20190131\_DL\_05**

**OBJET :**  
Opération 100% FttH – plan  
de financement 2019-2020  
pour le FEDER

**Date de convocation :**  
15 janvier 2019

**Date de séance:**  
**31 janvier 2019**

**Date d'affichage :**  
11 février 2019

**Membres en exercice :** 46

**Membres présents :** 15

**Membres votants :** 25

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture du  
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30  
et  
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille dix-neuf, le trente-et-un janvier à 11h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

**Etaient présents :** Jean-Marie BLONDELLE, Ernest CANDELA, Philippe COCQ, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Denis DEMARCY, Fabrice FRION, Jean GORRIEZ, Olivier JARDE, Anna-Maria LEMAIRE, Marie-Christine MAILLART, Laurent PARSIS, Jean-Claude RENAUX et Philippe SY.

**Secrétaire de séance :** Claude DEFLESSELLE

**Pouvoirs :** Pascal BOHIN à Philippe VARLET  
Rémi BOUTROY à Fabrice FRION  
Claude CLIQUET à Anna-Maria LEMAIRE  
Isabelle DE WAZIERS à Claude DEFLESSELLE  
James HECQUET à Ernest CANDELA  
Frédéric LECOMTE à Philippe SY  
Gérard PARAISSOT à Philippe COCQ  
Jean-Dominique PAYEN à Jean-Marie BLONDELLE  
Florence RODINGER à Jean-Claude RENAUX  
Annie VERRIER à Denis DEMARCY

**LE COMITE SYNDICAL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1425-2;
- Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de la Somme approuvé par délibération n°1 du Comité syndical du 21 novembre 2011 ;
- Vu la délibération n°5 du 20 mars 2017 portant révision du SDTAN de la Somme et définissant la 2<sup>e</sup> phase de déploiement FTTH ;
- Vu la délibération n°6 du 30 novembre 2017 décidant de fixer à 2024 l'horizon de réalisation de la couverture à 100 % du territoire et de la population de la Somme par le FTTH ;
- Vu la délibération n°12 du Comité syndical du 11 juin 2018 portant approbation du plan de financement global de l'opération 100% FttH 2019-2024 ;

Considérant le programme de travaux de déploiement du réseau FttH à réaliser en 2019 et 2020 et qui permettra de rendre raccordables au FttH 1307 sites d'entreprises et sites publics,

## DELIBERE

**ARTICLE 1** : Le programme de travaux de collecte, transport et desserte FttH de l'opération 100% FttH, qui sera réalisé en 2019 et 2020 sur les zones dites « forfaitaires » définies au marché de travaux passé par Somme Numérique, est estimé à 14 586 875€ HT. Son plan de financement est défini comme suit :

<b>COUT TOTAL</b>	<b>14 586 875 €</b>
FEDER	3 720 000 €
Etat (FSN)	1 920 000 €
Somme Numérique – fonds propres	8 946 875 €

**ARTICLE 2** : Monsieur le Président est autorisé à déposer la demande de financement correspondante.

**ARTICLE 3** : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.